

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communes-en-Montagne

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

AM_2017_26

Retrait de délégation de fonction **à M. Daniel VERNERÉY, conseiller municipal**

Le Maire de Mignovillard,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-18, qui confère le pouvoir au maire de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,
- Vu** la délibération du conseil municipal du 4 janvier 2016, fixant à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune nouvelle,
- Vu** le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 4 janvier 2016,
- Vu** l'arrêté municipal AM_2016_07 du 4 janvier 2016 donnant délégation de fonction à M. Daniel VERNERÉY,

Considérant la demande de l'intéressé de se voir déchargé de sa délégation de fonction relative à la forêt et aux bois à compter du 1^{er} juillet 2017,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La délégation donnée à M. Daniel VERNERÉY, conseiller municipal, par l'arrêté susvisé, est rapportée au 1^{er} juillet 2017.

Article 2 : M. le Maire de Mignovillard et le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée et dont copie sera transmise à M. le Préfet.

Mignovillard, le 5 juin 2017

Le Maire,

Florent SERRETTE

